



23 avril 2007

## **Information concernant les défibrillateurs implantables Vitality 2 et Contak Renewal 4 GUIDANT**

En accord avec l'AFSSAPS, la société GUIDANT a informé le 19 avril 2007 les médecins assurant le suivi de patients porteurs de certains défibrillateurs implantables Contak Renewal 4 et Vitality 2 de recommandations suite à la mise en évidence d'un risque d'usure prématurée de certains de ces défibrillateurs.

Les établissements de santé concernés par cette information, en France, ont reçu le courrier à l'attention des Directeurs d'établissements de santé et correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion aux médecins assurant le suivi des patients concernés.

Les autres autorités compétentes européennes ont été informées de cette mesure par le fabricant.

**Code nomenclature : 40305**

---

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

---

site - <http://www.hosmat.fr>